



Le Tou'Chat Tout

Nouveau CA d'ATDCQ

A l'issue de l'assemblée générale du 15 juin dernier, un nouveau conseil d'administration a été formé pour Autisme et TED Centre du Québec. En voici sa constitution :

1. Présidente, Mme Danielle Viens (parent);
2. Vice-président, M. René Grand-Maison (parent);
3. Trésorière, Mme Line Pratte (parent);
4. Secrétaire, Mme Mélissa Toupin (parent);
5. Administratrice, Mme Diane Allard (professionnelle);
6. Administratrice, Mme Mélanie Pontbriand (professionnelle);
7. Administrateur, M. Stéphane Blackburn (parent/TED).



Dans ce numéro :

Plan d'action 2009-2010	2
Nouvel outil promotionnel	2
Conférences 2009-2010	3
Moins de stress grâce à un chien	3
PAL	4
Centre de doc	5
Psychologues et diagnostics	6
Vaccins et autisme	7
Un roman jeunesse sur l'autisme	8
www.lespictogrammes.com	9
413 mesures pour...	10
Projet Identification TED	11
Guide Ados/Adultes	11

La SDIA

11



Juin 2009

Volume 5, no 1

Bienvenue à Mme Pontbriand ainsi qu'à monsieur Grand-Maison. Deux nouveaux administrateurs qui prendront la relève de Mme Karine Gendron et M. Dany Bédard.

Nous profitons de l'occasion pour les remercier de leur implication et travail au sein du CA et leur souhaitons par la même occasion, la meilleure des chances dans leur nouveau défi. Ce fut un plaisir de travailler avec eux !



De gauche à droite, Mme Line Pratte, Mme Diane Allard, Mme Mélanie Pronbriand, M. René Grand-Maison, Mme Mélissa Toupin et Mme Danielle Viens. Absent : M. Stéphane Blackburn



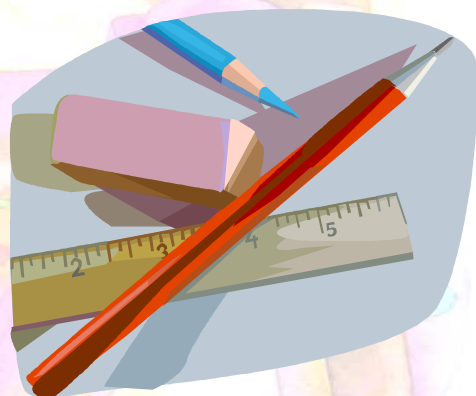
Plan d'action 2009-2010 d'ATEDCQ

Pour l'année financière 2009-2010, le conseil d'administration a établi un plan d'action sous trois volets spécifiques. En voici les grandes lignes...:

- Au courant de l'année, l'association entreprendra des démarches en vue d'avoir son propre local;
- Dès l'automne 2009, les heures de la permanence passeront de 20 heures/semaine à 35 h/semaine;
- Une campagne promotionnelle et de sensibilisation sera réalisée à travers le territoire (affiches et dépliants);
- Une tournée des régions sera effectuée;
- Une présence accrue sur les différents comités régionaux est dans les plans;
- L'achat de nouveaux livres et de matériel informatique pour le centre de documentation se poursuivra;
- Le site Web sera amélioré;
- Un projet de loisir en collaboration avec le Centre communautaire Pierre Lemaire est en développement;
- L'Association souhaite avoir une plus grande présence dans les régions qu'elle dessert;
- Relance du projet les Amis de la clôture (changement de nom à prévoir) pour le niveau scolaire collégial.



<< N'hésitez pas à
nous soumettre
des idées de
projets...>>



Nouvel outil promotionnel



C'est dans le but de montrer les multiples facettes de l'autisme et, surtout, de faire connaître des personnes extraordinaires, que la Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement a préparé un cahier pour la prise de notes. Il est illustré de dessins, de peintures, de textes et de poèmes réalisés par des personnes autistes et leurs parents.

De format 7 x 8,5 pouces, il est vendu 5 \$.

Si vous souhaitez vous en procurer, contactez-nous au 819 477-0881

Faites vite, ils sont en quantités limitées !



Conférences 2009-2010...

L'association tient à remercier les CSSS Arthabaska-Érable et Drummond pour leur soutien financier envers notre organisme et ce, pour la réalisation de nos conférences thématiques en 2008-2009. Leur appui respectif nous a permis d'offrir des conférences à moindre coût aux familles de l'Association. UN GRAND MERCI !

Voici les quelques thématiques qui seront abordées lors des prochaines conférences de l'Association :

- Création d'un plan d'intervention scolaire;
- TED et Sexualité;
- Aspects fiscaux;
- Motricité fine avec Caroline Hui, ergothérapeute : 20 février 2010
- Zoothérapie

N'hésitez pas à nous soumettre des sujets de conférences. Nous apprécions grandement avoir des commentaires et suggestions de votre part.

Autisme: moins de stress grâce à un chien

Si adopter un chien à la maison fait la joie des enfants, l'introduction d'un chien accompagnateur auprès d'enfants souffrant de troubles de comportement et d'autisme serait bénéfique à toute la famille.

Et les parents en seraient même les principaux bénéficiaires, suggèrent les premières observations d'une étude québécoise, entreprise en collaboration avec la fondation Mira, dont les résultats sont attendus pour la fin de l'année. La présence du chien réduirait fortement le stress très présent chez ces parents. « L'animal leur permet de mieux vivre avec leur enfant, en contribuant à réaliser le deuil de l'enfant idéal. Il brise leur isolement et leur permet de socialiser », relève Marcel Trudel, professeur en psychoéducation et chercheur à l'Université de Sherbrooke.

Même si toutes les répercussions ne sont pas encore connues, la présence de ce compagnon à quatre pattes faciliterait les sorties avec l'enfant et la communication entre les membres de la famille. Le chien contribuerait aussi à modifier les comportements problématiques des enfants autistes tels que les troubles alimentaires ou de sommeil.

Vivre avec un chien

Près de 100 familles québécoises, dont les enfants sont âgés de 5 à 10 ans, bénéficient de la présence d'un nouveau compagnon de vie. Depuis deux ans, ils reçoivent aussi la visite de l'équipe de recherche qui analyse les répercussions de cette présence sur la famille. Ces familles en difficulté reçoivent un compagnon « sur mesure ». Les labradors retriever et les bouviers bernois, et les chiots du croisement entre ces deux races, seraient en effet plus à même de prendre leur place auprès de ces enfants.



Tranquilles, sociables et doux, ils possèdent l'avantage de bien réagir à l'imprévu : ils ne vont ni japper ni mordre face aux réactions et mouvements brusques des enfants. Ce qui en fait de bons compagnons pour les enfants à troubles de comportement et les petits autistes qui vont ainsi apprendre à donner des soins à l'animal domestique : le promener, le nourrir, etc.

Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées

Grâce à l'appui du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, l'Association offre aux familles de l'Association l'opportunité de bénéficier d'un appui financier de 50 \$/enfant afin de défrayer les frais (salaires) d'un accompagnateur à une ou des activités de loisir (ex : théâtre, baignade, vélo, etc...).

Généralités

L'accompagnement doit s'effectuer par une personne dont la présence à l'activité de loisir est nécessaire pour le soutien et l'aide qu'elle apporte exclusivement à une ou plusieurs personnes ayant des incapacités. Cette mesure de compensation facilite la participation de la personne ayant des incapacités à une activité de loisir.

On entend par « loisir » les activités de détente, de créativité, de développement personnel, de formation et de recherche d'excellence auxquelles on se consacre dans son temps libre (après l'accomplissement des obligations de la vie courante telles que des activités de nature professionnelle (travail), scolaire, religieuse, familiale, de gardiennage, d'adaptation et de réadaptation, etc.). Ainsi, le programme vise les secteurs suivants : culturel, scientifique, technologique, socio-éducatif, communautaire, touristique, de plein air et d'activités physiques et sportives.

Principe

- La personne ayant des incapacités et nécessitant un accompagnateur est au centre de ce programme.

Objectif

- Développer la participation aux activités de loisir d'une personne ayant des incapacités.

Dépense admissible

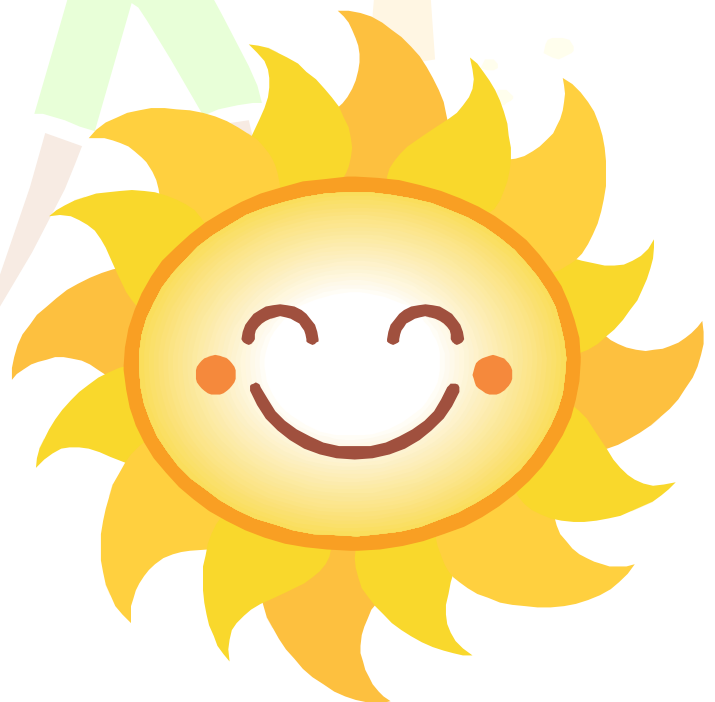
- L'assistance financière s'applique à la rémunération de l'accompagnateur.

Paielement

Pour en bénéficier, vous devrez nous fournir obligatoirement un reçu de vos dépenses pour obtenir votre remboursement (preuve de paiement de l'accompagnateur avec # de téléphone de ce dernier).

À vous d'en profiter !!!

Pour info : 819-477-0881



Centre de doc d'ATEDCQ

Nous vous faisons rappel des livres disponibles au Centre de documentation de l'Association. Si vous aviez des suggestions de livres à nous faire pour la prochaine année, n'hésitez pas à nous les mentionner.

Annuellement, l'Association se fait un devoir de faire l'acquisition de quelques bouquins, revues, logiciels pouvant mieux vous outiller et informer !

- La personne autiste et le syndrome d'Asperger
- L'autisme : une autre intelligence
- Vaincre l'autisme
- Le syndrome d'Asperger et l'autisme de haut niveau
- Grandir AVEC toi...
- Asperger, qu'est-ce que c'est pour moi?
- Le bizarre incident du chien pendant la nuit
- Le syndrome d'Asperger et la sexualité
- Giggle Time : Establishing the Social Connection
- Le guide des ressources à l'intention des parents et des professionnels
- Camp de jour et de répit spécialisé en troubles envahissants du développement
- L'autisme, un jour à la fois, Les Presses de l'Université Laval [Chronique sociale], 2008, 210 p.
- Au clair de la Louna, de Kochka. Paris : Thierry Magnier, 2006. 93 p.
- La Bécassine de Wilson, d'Elizabeth Motsch. Arles : Actes Sud, 2008. 116 p.
- Troubles envahissants du développement : guide de stratégies psychoéducatives vol 2 enfants verbaux
- Autisme et A.B.A : une pédagogie du progrès
- Excentriques, phénomènes et syndrome d'asperger - Un guide pour l'adolescent
- L'autonomie pas à pas
- Les enfants autistes
- Saccade
- Enjeux : plus que jamais TED
- Laissez entrer les idiots
- Autisme et Vaccination
- TED : Guide de stratégies.
- Comment pense une personne autiste
- Si on me touche, je n'existe plus
- Lolo : l'autisme
- Lange, Voix et parole dans l'autisme
- Ma victoire sur l'autisme
- Les jeunes handicapés



Le prêt de ces documents est tout à fait gratuit. Au besoin, vous n'avez qu'à assumer les frais postaux !

Psychologues et diagnostics

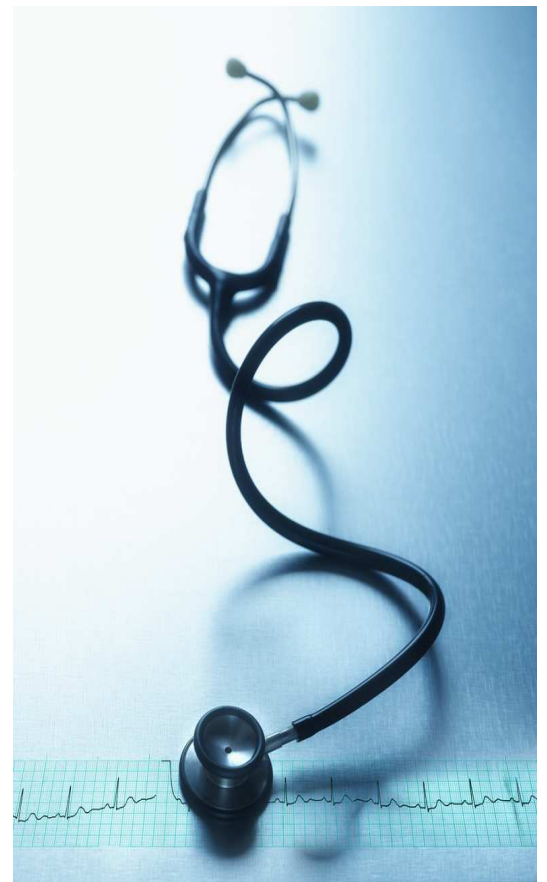
Le Réseau d'action Autisme/TED a demandé que le projet de loi 21 soit amendé de façon à donner, aux psychologues détenant un doctorat et spécialisés en autisme et autres troubles envahissants du développement, le droit de diagnostiquer des enfants présentant un trouble du spectre autistique (TSA) ou un trouble envahissant du développement (TED) et de leur prescrire un traitement non pharmacologique. Le projet de loi 21 ou Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, a été déposé devant l'Assemblée nationale, en mars dernier, et il est actuellement étudié par la Commission des institutions.

"Nous avons fait part de nos inquiétudes aux Libéraux, il y a un an, lors du dépôt d'un projet de loi identique et nous avons également communiqué avec eux, après les élections. Nous sommes navrés qu'ils fassent la sourde oreille alors qu'il s'agit d'enfants qui ne peuvent parler pour eux-mêmes. Nous invitons tous les Québécois à prendre partie pour ces enfants, soit en signant notre pétition en ligne (changerlaloi21.org), soit en communiquant avec la ministre Weil ou soit avec leur député", a expliqué Diane Guerrera, coprésidente du Réseau.

"L'ensemble de la littérature corrobore les avantages d'une intervention précoce, soulignant qu'elle se traduit par des résultats plus positifs, par une meilleure qualité de vie pour les personnes autistes et leur famille, et par une réduction du coût des soins de santé", a poursuivi Stephanie Shaffer, aussi coprésidente

"De tels délais", a-t-elle ajouté, "signifient que plusieurs enfants auront cinq ans ou plus avant de recevoir un traitement, soit bien au-delà de l'âge idéal pour l'obtention de résultats optimaux."

du Réseau. "Malgré tout, à Montréal seulement, plus de 600 familles de jeunes enfants sont actuellement sur la liste d'attente pour l'obtention d'un diagnostic, et cette attente pourrait durer un an ou plus. Après le diagnostic, ces enfants devront attendre une période additionnelle de 18 à 24 mois avant de pouvoir débuter leur traitement."



Le Québec connaît une hausse alarmante du nombre de personnes diagnostiquées avec un TED ou TSA. Selon les travaux de recherche effectués par le Dr Eric Fombonne de l'Hôpital de Montréal pour enfants, un enfant québécois sur 166 aurait un TED ou TSA. Les connaissances permettent de dépister des signes de TED ou TSA chez des enfants de 18 à 36 mois, et les avantages d'une intervention précoce ont été soulignés dans nombre d'études et de rapports, dont celui préparé pour le compte de la Société canadienne de pédiatrie, en 2004, et dans le rapport final sur l'Enquête sur le financement du traitement des troubles du spectre autistique, préparé par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (2007) intitulé Payer maintenant ou payer plus tard : les familles d'enfants autistes en crise. Dans leur étude menée en 2004, Weatherby et al. Concluent "notre recherche démontre que les avantages sont plus grands si l'on intervient avant l'âge de 3 1/2 ans qu'après l'âge de 5 ans"... et "qu'intervenir avant l'âge de 3 ans pourrait être encore plus bénéfique."

Psychologues et diagnostics

Actuellement, à Montréal, un enfant, un adolescent ou un adulte présentant un TED ou TSA ne peut être diagnostiqué que par un médecin. De plus, selon les principes directeurs publiés par l'Agence, ce diagnostic ne peut être posé qu'à l'un des quatre hôpitaux suivants : Montréal pour enfants, Ste-Justine, Douglas ou Rivière-des-Prairies. Habituellement, des équipes multidisciplinaires font les évaluations, le plus gros des tests étant confiés à un psychologue formé dans l'administration de tests normalisés. En raison de la surcharge de travail chez les professionnels de la santé, le rôle du médecin se borne parfois à l'approbation finale de l'évaluation menée par les autres membres de l'équipe.

Après avoir étudié la situation, un groupe d'experts a convenu, dans son Guide des pratiques exemplaires canadiennes : dépistage, évaluation et diagnostic des troubles du spectre autistique chez les enfants en bas âge, publié récemment, que les psychologues ayant une formation spécifique en matière de TED sont qualifiés pour poser un diagnostic; ils recommandent donc que ces psychologues obtiennent le droit de poser un diagnostic au Québec.

"Un des principaux obstacles au traitement est que le Québec est le seul territoire en Amérique du Nord où un diagnostic posé par les psychologues n'est pas reconnu et où ils n'ont pas le droit de prescrire un traitement non pharmacologique", a précisé Mme Shaffer. "En faisant abstraction de la recherche et des pratiques exemplaires, le Québec agit au détriment d'enfants et de familles en détresse", a conclu Mme Guerrera.

Le Réseau propose que le projet de loi 21 amende le Code des professions de façon à y stipuler que les psychologues ont le droit :

"...d'évaluer, de diagnostiquer et de prescrire un traitement non pharmacologique pour un enfant qui n'est pas encore admissible à l'éducation préscolaire et qui présente des indices de retard de développement, dans le but de déterminer des services de réadaptation et d'adaptation répondant à ses besoins..."

Le Réseau d'action Autisme/TED est un organisme d'inspiration populaire nouvellement créé qui regroupe des parents, des professionnels de la santé et des activistes communautaires. Le rôle de ce Réseau est de sensibiliser le grand public à ce problème urgent et d'obtenir un appui formel dans le meilleur intérêt des enfants, des adolescents et des adultes ayant un trouble du spectre autistique (TSA) ou un trouble envahissant du développement (TED) et, de leur famille.

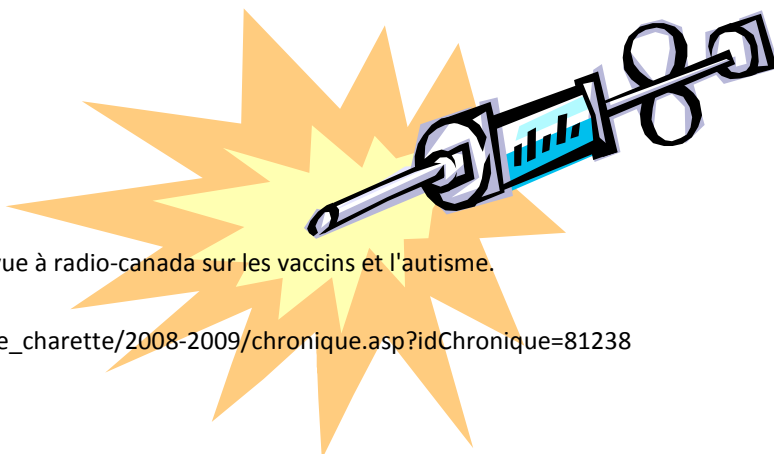
Renseignements: Stefanie Jones, (514) 750-0887,

Stefanie.jones@jgoldbloom.ca

Vaccins et autisme

Pour votre information, voici un lien d'une entrevue à radio-canada sur les vaccins et l'autisme.

http://www.radio-canada.ca/emissions/christiane_charette/2008-2009/chronique.asp?idChronique=81238





Un roman jeunesse sur l'autisme

Après deux romans adultes, Valérie Banville fait paraître ces jours-ci un premier roman jeunesse intitulé *Parole de Camille*. L'auteure de Granby souhaite toucher les jeunes de 11 à 14 avec ce récit dont les thèmes principaux sont l'autisme et l'intimidation.

Publié aux Éditions Pierre Tisseyre, ce roman raconte l'histoire de Camille, une jeune adolescente, et de son amitié pour Justine, une fillette autiste. L'auteure est mère de deux enfants, dont le plus jeune est atteint d'autisme. Ce thème lui tient donc tout particulièrement à cœur et elle souhaite le partager avec ses lecteurs et lectrices. Valérie Banville est également l'auteure de *Nues* et de *Canons*, tous deux publiés aux Éditions de la courte échelle en 2008 et 2005. Elle détient une maîtrise en études littéraires.

L'histoire de *Parole de Camille* commence à la fin de l'année scolaire. Après avoir subi durant toute l'année les railleries des élèves de sa classe, Camille profite des vacances d'été pour s'envoler vers la Colombie-Britannique. La jeune adolescente y assumera la garde de Justine, une petite fille autiste. Avec cette amitié pas comme les autres, Camille fera le plus précieux des voyages.

Pour rejoindre Valérie Banville et obtenir des renseignements supplémentaires :

450 372-4433

valerie.claude@videotron.ca

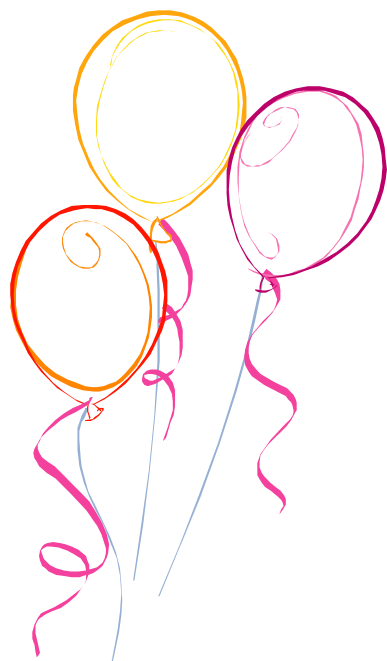


BONNES VACANCES À TOUS !

Vacances estivales de la permanence...

Veillez prendre note que les bureaux de l'Association seront fermés du mercredi 15 juillet au mardi 4 août inclusivement.

Réouverture le mercredi 5 août 2009



Avis de fermeture !

Dans quelques jours, nous célébrerons la fête nationale du Québec et la fête du Canada. Pour l'occasion, nous désirons aviser nos membres et partenaires que l'Association sera fermée les :

- Vendredi, 26 juin 2009



- Lundi, 29 juin 2009



BONNES ET HEUREUSES FESTIVITÉS!
BONNES ET HEUREUSES FESTIVITÉS!

WWW.LESPECTOGRAMMES.COM

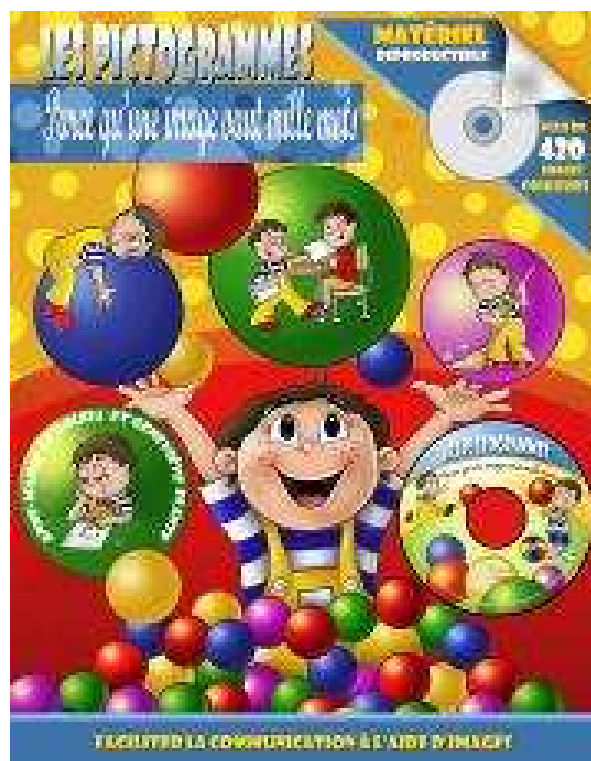
La trousse pédagogique présentée sur ce site a été mise sur pieds par le parent d'un petit garçon atteint du syndrome d'Asperger et de son enseignante. « Les pictogrammes, parce qu'une image vaut mille mots » est un guide pratique adapté autant pour la maison que pour l'école.

Avec ses 420 illustrations, plus amusantes les unes que les autres, cette trousse pédagogique vous aidera à construire un horaire, des séquences, des scénarios sociaux ou tout autre matériel didactique nécessaire à vos enseignements.

Ce livre, accompagné d'un CD-ROM, s'adresse aux parents et aux enseignants d'enfants atteints d'autisme, du syndrome d'Asperger, du déficit de l'attention ou de tout autre trouble nécessitant un support visuel à l'apprentissage.

Il est non seulement un outil indispensable mais aussi un judicieux mélange de conseils pratiques et de témoignages enrichissants. Grâce à cette trousse, vous aurez la possibilité d'interagir avec ces enfants, de pénétrer leur fascinant univers et de vivre mutuellement une magnifique aventure.

LES PICTOGRAMMES,
Parce qu'une image vaut mille mots
4220, chemin Gilbert Cookshire-Eaton,
(Québec) J0B 1M0, Canada
Messagerie : amlegouill@hotmail.com



413 mesures pour favoriser la participation des personnes handicapées...

Le gouvernement du Québec a profité de la Semaine québécoise des personnes handicapées pour se doter d'une politique afin de favoriser l'intégration sociale, professionnelle et scolaire des personnes handicapées.

Intitulée A part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité, la nouvelle politique propose onze priorités d'intervention regroupées selon trois grands défis qui devront être relevés sur une période de 10 ans. C'est ce qu'a annoncé la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Lise Thériault, dans le cadre de l'Invitation Kiewit 2009, un rassemblement provincial d'envergure regroupant les principales disciplines des sports en fauteuil roulant.



«Les personnes handicapées ont un rôle à jouer et une richesse à apporter à notre collectivité. Personne n'est à l'abri d'un handicap. Ce n'est pas une limite mais un défi à surmonter et comme société, nous avons la responsabilité de favoriser l'inclusion de chacun. Par la présentation de cette politique, notre gouvernement se donne un objectif clair et fait de l'intégration une priorité d'action», a indiqué la ministre.

L'adoption de la politique A part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité est dans la continuité des gestes posés par le gouvernement du Québec, notamment l'importante révision législative menée en 2004.

Favoriser la participation sociale des personnes handicapées exige des interventions dans l'ensemble des secteurs d'activité du gouvernement, et, en ce sens, «l'adoption d'une telle politique est un fait sans précédent», a déclaré la ministre. Il s'agit d'une décision historique puisque c'est la première fois qu'une politique d'ensemble est adoptée par le gouvernement.

A part entière est une politique ambitieuse qui place notre société à l'avant-garde sur le plan international et interpelle chaque ministère à poser des gestes visant l'intégration. «Notre gouvernement donne l'exemple et c'est maintenant à notre tour, collectivement, de poser des gestes concrets pour réduire les obstacles à l'intégration et à faire en sorte qu'au Québec, les personnes handicapées puissent contribuer activement à l'avancement de notre société», a conclu madame Thériault.

Pour consulter les détails de la Politique, visitez le www.msss.gouv.qc.ca

**Office des personnes
handicapées**

Québec



Projet identification TED dans l'est du Québec

Ce tout nouveau projet a pour objectif de favoriser une intervention policière adéquate auprès des personnes vivant avec des troubles envahissants de développement (T.E.D.) lors de désorganisation ou de disparition sur le territoire de la Sûreté du Québec, district Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Objectifs visés :

L'objectif principal du protocole est d'outiller les policiers du service de police dans leur intervention auprès de personnes vivant avec des troubles envahissants du développement lorsque ceux-ci vivent une désorganisation, et de leur fournir les informations nécessaires en cas de disparition.

De plus, il vise de manière plus spécifique à :

- effectuer un recensement sur tout territoire desservi par le service de police, afin de dénombrer et identifier les personnes visées par ce protocole, à l'aide d'une fiche d'identification;
- établir une banque de données concernant chaque personne TED susceptible ou plus à risque de fuir face à certaines situations (inscription au CRPQ, personne d'intérêt particulier);
- à l'aide de la fiche d'identification, avoir la possibilité d'obtenir rapidement les renseignements pertinents pour la recherche en cas de disparition et la diffusion aux médias; - pour les policiers, connaître les particularités du comportement de chaque personne TED afin de bien adapter son intervention auprès d'elle de manière à ne pas la désorganiser davantage.



Guide Ado/Adultes

La Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement prépare actuellement un guide afin de mieux outiller les adolescents et les adultes afin de les aider dans chaque nouvelle étape de leur développement.

Il prévoit que la clientèle TED plus touchée, devrait être accompagnée d'un intervenant. Un comité de travail formé des collègues de nos associations régionales de la Montérégie, l'Outaouais, Québec et Abitibi-Témiscamingue a travaillé sur le contenu recherché. Le guide sera disponibles à tous d'ici la fin de l'année 2009.

C'est à suivre !

La Socio-Dynamique d'Intégration par l'Art (SDIA) en quelques mots

La Socio-Dynamique d'Intégration par l'Art (SDIA) est une méthode qui place la musique à la base de l'intervention. Le djembé favorise l'intégration de normes et de règles de vie. Par exemple, les musiciens doivent respecter certaines consignes et collaborer avec les autres. Cette méthode amène progressivement l'individu à établir une communication et à trouver sa place au sein d'un groupe. La personne pratique d'abord en individuel avec Mohamed Ghoul, elle se joint ensuite à un autre musicien, puis à un groupe. Les personnes autistes ont été les premières à profiter de cette méthode. En bref, l'approche amène une personne qui était au départ isolée à établir une relation avec l'autre, puis à s'intégrer progressivement à un groupe.



Soutien, Représentation et Information dans votre région

ATEDCQ

450, rue Heriot
Drummondville, Québec
J2B 1B5
Téléphone : 819 477-0881
Courriel : atedcq@cgocable.ca
www.atedcq.com

La mission d'ATEDCQ est de regrouper les personnes présentant un trouble envahissant du développement, leur famille et toutes personnes intéressées à la cause sur le territoire. Il vise aussi à promouvoir les services spécialisés et adaptés pour la personne et sa famille.

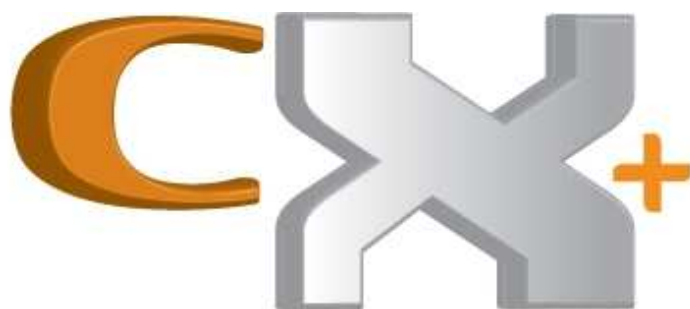


Le conseil d'Administration :

Présidente :	Danielle Viens (parent)
Vice-président :	René Grand-Maison (parent)
Secrétaire :	Mélissa Toupin (parent)
Trésorière :	Line Pratte (parent)
Administrateurs :	Stéphane Blackburn (parent)
	Diane Allard (professionnelle)
	Mélanie Pontbriand (professionnelle)

La permanence :

Danny Lauzière, coordonnateur



COPIES EXPRESS PLUS
IMPRESSIONS NUMÉRIQUES